



## Bulletin Municipal d'informations Décembre 2022



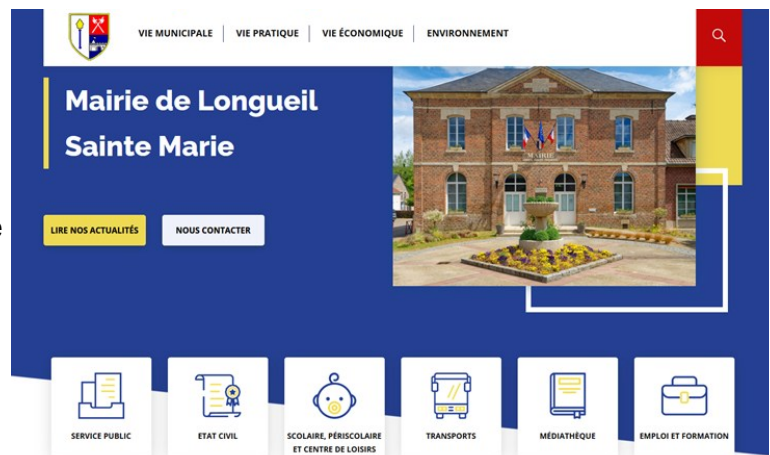
### Vous cherchez :

- ◇ un renseignement
- ◇ une information
- ◇ un évènement

Ou tout simplement mieux connaître votre commune...

Consultez notre **nouveau site internet**

[Mairiedelongueilsaintemarie.fr](http://Mairiedelongueilsaintemarie.fr)



### Le 21 novembre a eu lieu l'élection des nouveaux membres du Conseil Municipal des Jeunes.

Pour rappel, le Conseil Municipal des Jeunes est constitué de 12 jeunes : 4 « CM1 » - 4 « CM2 » et 4 « 6ème », élus par l'ensemble des élèves de CM1, et en respectant si possible la parité. Cette année seules des filles se sont présentées, les élues sont donc :

- ◇ Charlie BOURSIER
- ◇ Louise CRINON
- ◇ Alyssa ISAMBOURG
- ◇ Maddie SCHERPEREEL



Nous leur souhaitons la bienvenue.

Dès à présent le CMJ propose à nos anciens un après-midi jeux le 11 janvier 2023 de 14h15 à 17h00.





En 2023, la commune de LONGUEIL SAINTE MARIE réalisera le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023 jusqu'au 18 février 2023.

### Comment cela va-t-il se passer ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

### Les agents recenseurs de notre commune sont :



Marion DELNESTE



Sophie ALLET



Elodie LAGNEAU



Estelle PFAFFENBICHLER

### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

**Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, ouverture de classe, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : **Françoise DEBEAUPUIS – 03.44.41.17.19 – [accueil@mairielsm.fr](mailto:accueil@mairielsm.fr).**



Il y a 2 ans, notre commune s'est dotée de l'application **PanneauPocket** ; depuis 675 smartphones possèdent Longueil-Sainte-Marie en favori et nous totalisons plus de 140 000 consultations de « panneaux ».

A quoi sert **PanneauPocket** ? Ce dispositif est très simple et prévient instantanément nos concitoyens par notification sur leur smartphones et/ ou tablettes, des alertes et de l'actualité de la commune. Que vous soyez chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, restez connectés à l'actualité de notre commune ou des communes voisines.

Comment cela fonctionne ? Accessible à tous gratuitement, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle.

Quelques secondes suffisent pour installer **PanneauPocket** (disponible sur App Store, AppGalery et Play Store) et mettre en favori votre commune.

Vous n'avez pas de smartphone ? Vous pouvez aussi consulter PanneauPocket à partir d'un ordinateur via le lien suivant :

<https://app.panneaupocket.com/ville/100837092-longueil-sainte-marie-60126>

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

**ETAPE 1**  
Ouvrez le store de votre téléphone ou tablette :



Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

**ETAPE 2**  
Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".

**ETAPE 3**  
Enfin, cliquez sur le  pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications.  
Bonne utilisation !

Encore plus simple,  scannez pour télécharger l'appli !



## BRUITS de voisinage

Tous responsables  
Tous concernés

Les bruits de voisinage sont des bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal et causant des nuisances sonores. Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour comme de nuit.

Nous vous invitons à lire *l'Arrêté préfectoral du 15.11.1999 sur le bruit.*

## Réflexion pour la création d'une nouvelle médiathèque à Longueil Sainte Marie


Une réflexion est lancée par la municipalité de Longueil Sainte Marie pour la création d'une médiathèque, avec pour objectif de proposer un service plus attractif et mieux adapté aux besoins de chacune et de chacun. Cette réflexion démarre dès à présent, et la municipalité a souhaité associer l'ensemble des habitants à cette démarche. Merci d'avance pour votre participation, qui ne devrait nécessiter que quelques petites minutes et restera entièrement anonyme.

Accès : QR code ou lien ci-dessous

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc8NAeMrk4dAmjvhaCNUklwdBxaXQh13OhIHjBaf\\_7m6HFfsQ/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc8NAeMrk4dAmjvhaCNUklwdBxaXQh13OhIHjBaf_7m6HFfsQ/viewform)

Le questionnaire version papier est disponible à la Mairie et à la médiathèque.






## Oeuf mimosa chic au saumon fumé

*Ingrédients pour 4 personnes:*

- ◇ 1 jaune d'œuf
- ◇ 10 cl d'huile de tournesol
- ◇ 2 tranches de saumon fumé
- ◇ 1 c. à café de moutarde
- ◇ 4 œufs entiers
- ◇ 4 brins de ciboulette
- ◇ Sel et poivre du moulin



Préparez votre mayonnaise : mélangez le jaune d'œuf avec la moutarde. Salez et poivrez. Versez l'huile petit à petit et fouettez. Filmez et réservez au réfrigérateur.


Dans une casserole d'eau, déposez les œufs. Portez la casserole à ébullition puis laissez cuire 9 minutes pour des œufs durs. Plongez les œufs dans l'eau froide pour stopper la cuisson. Laissez-les refroidir complètement avant de les écaler.

Coupez les œufs en deux et prélevez délicatement les jaunes.

Dans un bol, mélangez les jaunes d'œufs durs avec 50 g de mayonnaise. Salez et poivrez légèrement.

En utilisant une poche à douille, remplissez chaque demi-blanc d'œuf avec le mélange jaunes d'œufs et mayonnaise.

Détaillez les tranches de saumon fumé en fines lamelles, et les déposer sur les œufs mimosa que vous décorerez avec la ciboulette ciselée.




**Des sapins ont été mis à votre disposition pour que vous puissiez les décorer (une boule, un sujet, une guirlande, etc...), si vous souhaitez récupérer vos décorations, merci de le faire pour le 04/01/2023 au plus tard ; passé ce délai ils seront remis au Centre d'Animation qui pourra les réutiliser.**

**Nous vous remercions pour votre participation à l'embellissement de notre commune.**



*Le Père Noël a installé sa boîte aux lettres sur la place Charles de Gaulle.*



Les samedis 24 et 31 décembre la mairie sera exceptionnellement fermée en raison des fêtes de fin d'année.



- ◇ 09 janvier : Collecte des sapins de Noël
- ◇ 10 janvier : Vœux du Maire
- ◇ 11 janvier : CMJ après-midi jeux avec nos anciens
- ◇ 05 février : Pièce de Théâtre Salle Multifonctions
- ◇ 12 février : Repas des anciens
- ◇ 15 février : Mardi gras
- ◇ 18 mars : Fête de la Médiathèque



**Associations, Clubs, Comités de la commune, ce bulletin d'informations est à votre disposition pour annoncer vos manifestations, vos activités...**  
**Veillez contacter la mairie ou par E-mail à : [j.morel@mairielsm.fr](mailto:j.morel@mairielsm.fr)**

Bulletin d'informations édité par la mairie de Longueil Sainte Marie  
 Responsable de la publication : Stanislas BARTHELEMY

Comité de rédaction : Jackie MOREL—Laurence BERTRAND—Evelyne DESSUILLE—Marion AUTIN—Baptiste LECAT—Chantal CHARPENTIER—Emilie CHOISMIN —Didier VOITURONT— Bernard DHOURY—Jonathan PETITALOT